

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS

réf : 201801E

Séance du 13 janvier 2018

Date convocation : 6 janvier 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Excusés : 2

Votants : 9

L'an deux mille dix-huit et le samedi treize janvier, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Cinthya ARENAS, Philippe BUSSIERE, Valérie CHRISTEN, Jean-Paul ESTRADE, Eric RIET, Céline SALVIAC MALBERT, Francis PRADERE, Sylvie SIMPSON.

Excusés : Marie-Christine CHEUZEVILLE, Gérard DALL'ARMI,

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental pour travaux couloir école et cage d'escalier

Madame le Maire donne lecture des 2 devis reçus pour les travaux de réfection de peinture du couloir école et cage d'escalier et doublage mur salle de classe :

- SAS ENTREPRISE PODIO : 6 751,80 € TTC
- MURILLO : 9 388,80 € TTC
- LORENZI : 9 636,00 € TTC

Elle propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide du Conseil Départemental.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité:

- De réaliser ces travaux et de retenir le devis de l'entreprise PODIO d'un montant de 5 626,50 € HT ; TVA 1 125,30 € soit 6 751,80 € TTC
- D'adopter le plan de financement suivant :

Dépense TTC	6 751,80 €
Recettes	6 751,80 €
Conseil Départemental (40%)	2 250,60 €
TVA	1 125,30 €
Part communale	3 375,90 €

- Mandate Madame le Maire pour signer tous documents utiles pour la demande de subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental et la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sylvie SIMPSON